

DÉCEMBRE 2023 [VOL. 7 N° 4]

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE



NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE [P. 3] | SESSION DE COURS D'HIVER [P. 6-7]
CAMP DE LA RELÂCHE [P. 8] | ÉVALUATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES [P. 10]



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE



NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION ET BUDGET

Le nouveau rôle d'évaluation foncière a été déposé cet automne et sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier prochain jusqu'au 31 décembre 2026. Il reflète la réalité du marché immobilier de Saint-Hippolyte en juillet 2022, et ce, conformément à la loi. Ainsi,

la valeur moyenne des immeubles à Saint-Hippolyte a augmenté de 72,9% comparativement au rôle d'évaluation foncière précédent. Il est très important de noter que cette hausse ne se traduit pas automatiquement par une augmentation équivalente sur votre compte de taxes. La hausse de 72,9% de la valeur moyenne des résidences à Saint-Hippolyte n'est donc pas une augmentation de taxes équivalente. Sans trop m'avancer, je peux déjà vous indiquer que tant le taux de taxes que le budget dans son ensemble seront ajustés afin de réduire l'impact de la hausse de la valeur des résidences sur le compte de taxes moyen. Vous trouverez, dans les pages qui suivent, plus d'informations sur le nouveau rôle d'évaluation.

APPUI À NOS JOURNAUX RÉGIONAUX

L'entreprise Meta (propriétaire de Facebook et d'Instagram) bloque tous les contenus journalistiques au Canada, incluant ceux des hebdomadaires et des mensuels de notre région, en réaction à la loi C-18 adoptée par le gouvernement fédéral. Rappelons que cette loi exige des grandes entreprises du Web qu'elles versent des redevances aux médias, car elles partagent leurs nouvelles sans payer un seul sou. Plutôt que de négocier avec Ottawa, Meta bloque le partage de nouvelles provenant de tous les médias canadiens. C'est dans cette perspective que la Municipalité de Saint-Hippolyte joint le mouvement régional en

appuyant nos médias régionaux, comme *Le Sentier*, *l'Infos Laurentides* et *Le Nord*. Ces trois médias couvrent l'actualité hippolytoise, publient des versions imprimées de leurs nouvelles et les diffusent également sur leurs sites Web respectifs ou, dans certains cas, sur leurs applications mobiles. Continuez de vous informer sur l'actualité locale et régionale à l'aide de l'un ou l'autre de leurs canaux de communication.

NE LAISSEZ PAS L'HIVER VOUS SURPRENDRE

Je profite à nouveau de cette tribune pour vous inviter à adapter votre conduite cet hiver. Vous contribuerez ainsi à prévenir un accident tragique pour vous, pour vos passagers et pour les autres usagers de la route. Merci de bien déneiger ou déglacer votre véhicule et de ralentir lorsque les conditions routières ou météorologiques sont difficiles. Les policières et les policiers de la Sûreté du Québec qui patrouillent Saint-Hippolyte seront particulièrement vigilant(e)s cet hiver.

NOS MEILLEURS VŒUX!

Les membres du conseil municipal et les employé(e)s de la Municipalité se joignent à moi pour vous offrir leurs meilleurs vœux de santé et de prospérité pour 2024. Que le temps des Fêtes soit, pour vous et vos proches, marqué par des moments de bonheur. Si vos moyens le permettent, vous pouvez aider des concitoyennes et des concitoyens vivant de l'insécurité alimentaire auprès du Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte, au 450 563-2505, poste 2231. Merci et joyeuses Fêtes!

Yves Dagenais, maire

450 563-2505, poste 2235

ydagenais@saint-hippolyte.ca



Bruno Plourde

Siège 1
Environnement



Chantal Lachaine

Siège 2
Administration
et finances



Sonia Tremblay

Siège 3



Serge Alarie

Siège 4
Urbanisme



**Rose
Crevier-Dagenais**

Siège 5
Sécurité incendie et
sécurité communautaire



Alain Lefèvre

Siège 6
Loisirs et culture

Hydro-Québec verse 439 999 \$ à la Municipalité de Saint-Hippolyte

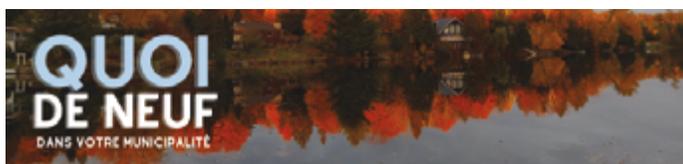
Dans le cadre de son Programme de mise en valeur intégrée, Hydro-Québec verse un montant de 439 999 \$ à la Municipalité de Saint-Hippolyte à la suite de la construction de la ligne d'alimentation à 120 kV et du poste de l'Achigan. Cette somme permettra la concrétisation de quatre projets améliorant le cadre de vie des citoyens et citoyennes.

Il s'agit de l'aménagement d'une scène extérieure et de l'installation de luminaires pour éclairer le sentier de glace du Centre de plein air Roger-Cabana, de l'installation de modules de jeux extérieurs au parc du Grand-Héron et de la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil au mont Tyrol. Hydro-Québec est heureuse de soutenir la Municipalité, qui s'est investie dans la concrétisation de ces beaux projets d'amélioration d'infrastructures destinées aux résidents de Saint-Hippolyte.

Le maire, M. Yves Dagenais, salue la contribution d'Hydro-Québec à la réalisation de ces projets. « *La population les a choisis dans le cadre d'un sondage en ligne à l'automne 2022 et je suis heureux qu'elle puisse sous peu bénéficier de ces nouvelles installations.* »



La conseillère aux relations avec le milieu à Hydro-Québec, Julie Ouellet, et le maire, Yves Dagenais.



NOUVELLE INFOLETTRE !

L'infolettre **Quoi de neuf dans votre municipalité** a été améliorée, tant sur le plan de la présentation que sur celui du contenu. La Municipalité invite les Hippolytoises et les Hippolytois qui ne sont pas abonnés à le faire sans tarder afin de demeurer à l'affût de ce qui anime notre communauté! Pour vous abonner, cliquez sur le lien situé au bas de la page d'accueil du saint-hippolyte.ca.



BRUNCH DES BÉNÉVOLES

C'est le 26 novembre dernier que se tenait le traditionnel brunch des bénévoles, un moment privilégié pour souligner l'engagement et la contribution des bénévoles au sein des organismes et des associations qui sont au service de la population de Saint-Hippolyte. Une quarantaine d'organismes et associations ont été conviés à ce rendez-vous au cours duquel une vingtaine de bénévoles ont été honorés. Le travail qu'ils accomplissent nous est extrêmement précieux et nous tenions à le souligner lors de cet événement. Une fois de plus, un énorme merci aux bénévoles de Saint-Hippolyte!

Nouveau rôle triennal d'évaluation foncière 2024-2026

Le nouveau rôle d'évaluation foncière pour les exercices financiers de 2024, de 2025 et de 2026 constitue l'inventaire des immeubles (terrains, bâtiments principaux et dépendances, comme un garage ou une remise) du territoire et reflète le marché immobilier en date du 1^{er} juillet 2022. Ainsi, le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière à Saint-Hippolyte indique que la valeur moyenne des résidences unifamiliales a augmenté de 72,9%, et ce, suivant la tendance observée dans la région, où l'activité immobilière a été particulièrement intense depuis deux ans. C'est la MRC de La Rivière-du-Nord qui veille au maintien de l'inventaire, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise à jour des rôles d'évaluation pour les municipalités de Prévost, de Saint-Colomban, de Saint-Hippolyte et de Sainte-Sophie. **Ce n'est donc pas la Municipalité qui détermine la valeur foncière de votre propriété, mais bien la MRC.**

Le rôle d'évaluation sert de base au calcul des taxes municipales. Même si la valeur de votre propriété augmente, cela ne se traduit pas automatiquement par une augmentation équivalente sur votre compte de taxes: **la hausse de 72,9% de la valeur moyenne des résidences unifamiliales à Saint-Hippolyte n'est donc pas une augmentation de taxes équivalente.** Le conseil municipal ajustera le taux de taxes et le budget afin de réduire l'impact sur le compte de taxes. Nous vous invitons à visionner la vidéo explicative sur le rôle d'évaluation sur la chaîne [YouTube.com/SaintHippolyteQc](https://www.youtube.com/SaintHippolyteQc) à compter du 18 décembre 2023.

Mise en place du projet omnibus de modification du règlement de zonage

Dans l'édition précédente du *Refllet*, nous annonçons plusieurs modifications à venir au règlement de zonage. Voici les faits saillants de ces modifications:

- La possibilité pour les camps de vacances et les centres de vacances d'avoir des chapiteaux, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre de chaque année.
- Des précisions sur l'application réglementaire des bandes tampons, soit un espace naturel à préserver sur les pourtours des terrains, en lien avec l'obligation de respecter les marges de recul pour l'implantation de bâtiments.
- Un meilleur encadrement de l'implantation des réservoirs d'essence sur les terrains situés en bordure des plans d'eau.
- Le remplacement de la politique de contrôle de la végétation des rives par la renaturation obligatoire de celles-ci.
- L'agrandissement de la zone commerciale C-129, qui correspond au secteur de l'ancien IGA le long du chemin des Hauteurs.
- L'interdiction de mettre en place des projets intégrés dans les zones H-306 et H-315.



Source photo: Annie Saulnier

Modifications réglementaires à prévoir en 2024

Si la révision du schéma d'aménagement de la MRC de La Rivière-du-Nord, amorcée à l'automne 2023, trouve un écho favorable auprès du gouvernement du Québec, la Municipalité devra adopter des règlements de concordance afin de s'arrimer à cette révision. Dans un autre registre, suivant le dépôt du Plan de conservation réalisé par Éco-corridors laurentiens, la Municipalité devra trouver le moyen de rendre possibles les conclusions de ce rapport à travers la réglementation municipale. Le Plan de conservation vise à protéger les milieux naturels dans une perspective de connectivité locale et régionale, tant pour la faune et la flore que pour les usagers.

Enfin, une refonte du règlement sur les PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale) est à prévoir en 2024. Ce règlement, adopté en 2010, s'adapte difficilement aux nouvelles tendances de construction et est devenu contraignant pour les citoyens. Une mise à jour assouplirait également le processus de prise de décision à la Municipalité.

PROJETS RÉALISÉS EN 2023

CONSTRUCTION DE ROUTES

58 ^e Avenue	222 mètres	57 000 \$
Chemin des Buttes	460 mètres	240 000 \$
51 ^e Avenue	258 mètres	103 000 \$
Chemin du Lac-Bleu	1 800 mètres	526 000 \$
Chemin des Hauteurs	326 mètres	134 000 \$

TRAVAUX DE DRAINAGE

Fosse de béton pour récupérer les sédiments sur la rue Desjardins	25 000 \$
Fosse de béton pour récupérer les sédiments sur la 115 ^e Avenue	20 000 \$
Ponceaux de la 525 ^e Avenue	35 000 \$
Ponceau de la rue Thibault	20 000 \$

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril, entre minuit et 7 h. De plus, le stationnement de votre véhicule en bordure de votre propriété ne doit pas nuire aux activités de déneigement. Il est également interdit de déposer la neige sur les rues du territoire.

REQUÊTES

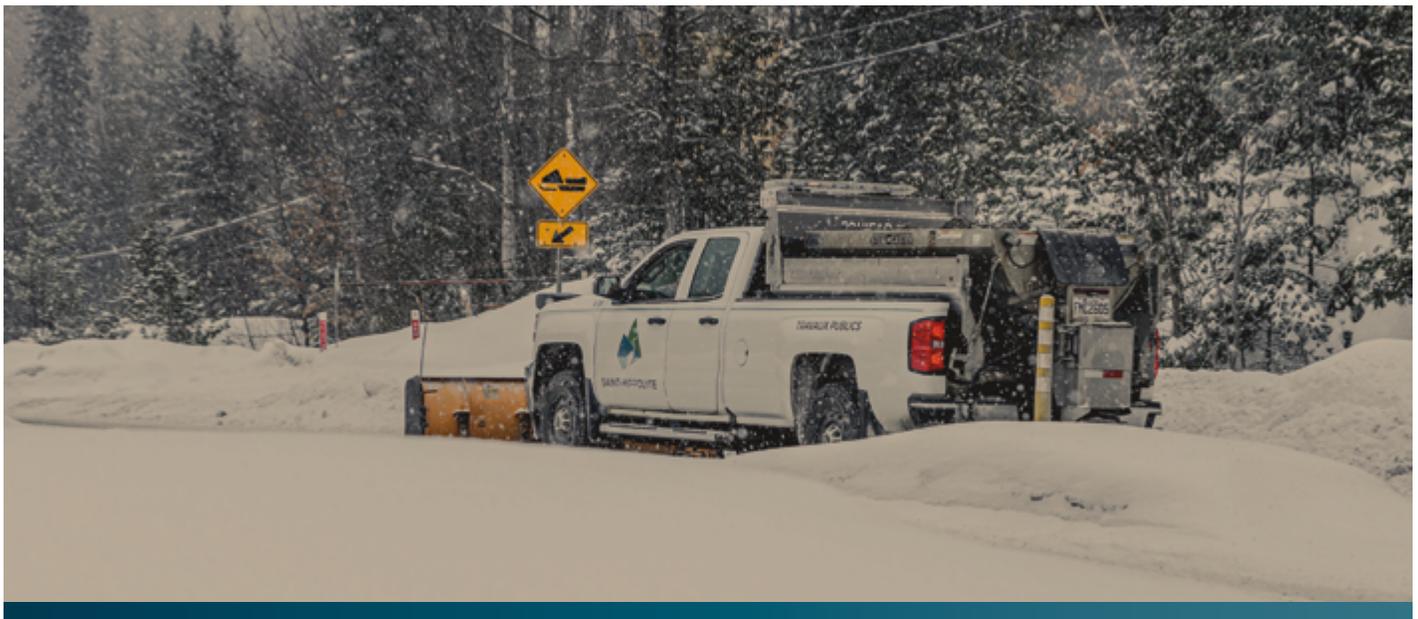
En date du 31 octobre 2023, le Service des travaux publics avait exécuté 1 998 requêtes.

BÂTIMENTS

- Aménagement du sentier de glace au Centre de plein air Roger-Cabana.
- Excavation de la nouvelle scène extérieure au Centre de plein air Roger-Cabana.
- Excavation et mise en place d'une dalle de béton pour installer une génératrice à l'hôtel de ville.

TRAPPES À SÉDIMENTS

Vidange d'environ 400 trappes à sédiments, pour une récupération d'environ 300 tonnes de matière.



Session hiver 2024

Inscription obligatoire et places limitées.

Période d'inscription: 13 décembre 2023 au 17 janvier 2024

- En ligne au saint-hippolyte.ca
- Au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Au 450 563-2505, poste 2231

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
ACTIVITÉS POUR TOUS					
ATELIERS DE PÂTISSERIE Apprentissage des techniques de glaçage des cupcakes et des gâteaux, techniques de décoration avec les douilles, utilisation du fondant, modelage en 3D avec du chocolat à modeler et plus encore!	16 ans +	Jeudi 18 h à 19 h 30 25 janvier au 15 février 4 semaines	Parc du Grand-Héron	270 \$	300 \$
ATELIERS SUR LES POULES URBAINES Les informations de base telles que l'alimentation, le poulailler et les besoins particuliers seront abordés.	16 ans +	Samedi 10 h à 11 h 30 2 et 9 mars 2 ateliers	Centre des loisirs et de la vie communautaire	25 \$	35 \$
BADMINTON LIBRE (AVEC INSCRIPTION) Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses volants.	14 ans +	Lundi 19 h à 21 h 22 janvier au 25 mars 10 semaines Mercredi 19 h à 21 h 24 janvier au 10 avril 12 semaines	École du Grand-Rocher École des Hauteurs	35 \$ 42 \$	60 \$ 72 \$
CARDIO-RAQUETTE Entraînement pour tous, complet et efficace, vous permettant de vous mettre en forme à votre rythme.	16 ans +	Lundi 12 h à 13 h 8 janvier au 24 mars OU Mardi et jeudi 18 h à 19 h 9 janvier au 24 mars 11 semaines	Centre de plein air Roger-Cabana	Inscription à cardiopleinair.ca ou 514 914-2858	
CLUB DE KARATÉ Acquisition et développement des techniques et mouvements de cette discipline.	6 ans +	Lundi et mercredi 18 h 30 à 20 h 22 janvier au 5 juin 20 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	Enfant: 110 \$ Adulte: 122 \$	Enfant: 122 \$ Adulte: 140 \$
MÉDITATION ET YOGA SUR CHAISE Séance de méditation combinée avec des exercices de yoga sur chaise.	16 ans +	Lundi 10 h 30 à 11 h 30 22 janvier au 25 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
MISE EN FORME GÉNÉRALE Séance de mise en forme d'une durée d'une heure combinant exercices de musculation, d'endurance et de cardio, le tout encadré par une entraîneuse certifiée.	16 ans +	Mardi 10 h 30 à 11 h 30 OU Mardi 12 h à 13 h 23 janvier au 26 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
MISE EN FORME GÉNÉRALE Différent du cours du mardi. Il est possible de le combiner avec le cours du mardi.	16 ans +	Jeudi 12 h à 13 h 25 janvier au 28 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
PICKLEBALL LIBRE (AVEC INSCRIPTION) Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses balles.	14 ans +	Mardi 19 h à 21 h 23 janvier au 26 mars Jeudi 19 h à 21 h 25 janvier au 28 mars Dimanche 8 h à 10 h Dimanche 10 h à 12 h 28 janvier au 31 mars 10 semaines	École du Grand-Rocher	35 \$	60 \$
RANDONNÉE ET MISE EN FORME Marche ou raquette en sentier combinée avec une séance d'étirements. Les participants doivent être en mesure de marcher 5 km en sentier avec un certain dénivelé.	16 ans +	Mercredi 10 h 30 à 12 h 30 24 janvier au 27 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	140 \$	160 \$
YOGA POUR TOUS Discipline du corps et de l'esprit au moyen d'une variété de postures et de pratiques respiratoires.	16 ans +	Mercredi 9 h 15 à 10 h 15 24 janvier au 27 mars OU Jeudi 18 h à 19 h 25 janvier au 28 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
TONUS ET SOUPLESSE Inspiré des techniques de danse et de la méthode Pilates, ce cours profitera autant à votre corps qu'à votre esprit.	16 ans +	Jeudi 9 h à 10 h 25 janvier au 28 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
[6] ZUMBA Aérobic et fitness sur des rythmes et des chorégraphies issues de danses latines.	16 ans +	Jeudi 19 h 15 à 20 h 15 25 janvier au 28 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$

* Important: tous les participants doivent avoir un téléphone ou une tablette.

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
ACTIVITÉS 50+					
 PICKLEBALL POUR DÉBUTANTS ET INITIÉS Apprentissage des règles de jeu et des techniques de base du pickleball avec un professeur. Initiation au jeu.	50 ans +	Samedi 9 h à 11 h 27 janvier au 2 mars 6 semaines	École du Grand-Rocher	65 \$	75 \$
 DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT 1 DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT 2 Apprentissage des danses populaires et des mouvements de base suivi d'enchaînements de mouvements chorégraphiés.	50 ans +	Lundi 12 h 45 à 13 h 45 22 janvier au 15 avril Lundi 15 h à 16 h 22 janvier au 15 avril Lundi 13 h 45 à 15 h 22 janvier au 15 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
 DANSE EN LIGNE – INTERMÉDIAIRE					
 YOGA POUR AÎNÉS Discipline du corps et de l'esprit au moyen d'une variété de postures et de pratiques respiratoires effectuées sur une chaise.	50 ans +	Mercredi 13 h 15 à 14 h 15 24 janvier au 27 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75 \$	85 \$
 TABLETTES ET TÉLÉPHONES APPLE (IPAD ET IPHONE) Cours personnalisé basé sur l'utilisation efficace de votre tablette ou de votre téléphone Apple*.	50 ans +	Jeudi 9 h à 12 h 25 janvier au 29 février 6 semaines	Bibliothèque	100 \$	100 \$
ACTIVITÉS JEUNESSE					
APTITUDES NÉCESSAIRES À LA PRATIQUE SPORTIVE Activités développant les habiletés de base nécessaires dans un environnement sportif, telles que lancer, sauter, frapper, botter ou atterrir.	5-7 ans	Samedi 10 h à 11 h 27 janvier au 2 mars 6 semaines	École des Hauteurs	45 \$	52 \$
DANSE CRÉATIVE Développement des habiletés motrices, sociales et expressives par l'exploration de l'espace, du rythme et de la musicalité par le biais du jeu et de la création.	3-6 ans	Dimanche 8 h 30 à 9 h 15 OU Dimanche 9 h 30 à 10 h 15 28 janvier au 31 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	60 \$	70 \$
DANSE HIP-HOP Développement des habiletés motrices, de la coordination et de la musicalité.	7-9 ans	Dimanche 10 h 15 à 11 h 15 28 janvier au 31 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	60 \$	70 \$
DANSE HIP-HOP Combinant cardio et souplesse, ce cours permet de développer la motricité globale, la coordination et le rythme chez l'enfant.	9-12 ans	Dimanche 11 h 15 à 12 h 15 28 janvier au 31 mars 10 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	60 \$	70 \$
ENFANTS ACTIFS Activités sous forme de jeu développant la coordination et les habiletés motrices de base chez l'enfant.	3-4 ans	Samedi 9 h à 9 h 45 27 janvier au 2 mars 6 semaines	École des Hauteurs	45 \$	52 \$
ESCRIME PARENT-ENFANT Apprentissage des techniques de base du fleuret, la tactique pour faire progresser les jeunes vers des combats.	5-7 ans	Dimanche 9 h à 9 h 45 28 janvier au 31 mars 10 semaines	École des Hauteurs	200 \$	230 \$
INITIATION À L'ESCRIME Déplacements de base, parades, passage de pointe et dégagement pour tromper la défensive.	8-10 ans	Dimanche 10 h à 11 h 28 janvier au 31 mars 10 semaines	École des Hauteurs	200 \$	230 \$
INITIATION À L'ESCRIME Développement des habiletés motrices reliées à l'escrime et peaufinement des techniques et stratégies.	11-16 ans	Dimanche 11 h 15 à 12 h 15 28 janvier au 31 mars 10 semaines	École des Hauteurs	200 \$	230 \$
ACTIVITÉS D'UNE JOURNÉE					
ATELIER DE CIRQUE PARENT-ENFANT Les enfants exploreront la jonglerie, la manipulation d'objets, l'équilibre sur objets et l'acrobatie au sol.	3-5 ans	Samedi 9 h à 10 h 9 mars 2024 1 atelier	École du Grand-Rocher	35 \$	40 \$
ATELIER DE CIRQUE	6-13 ans	Samedi 10 h 15 à 11 h 15 9 mars 2024 1 atelier			
ATELIER DE PÂTISSERIE PARENT-ENFANT Accompagné d'un parent, l'enfant de 5 ans et plus apprendra à décorer 6 cupcakes selon le thème du moment. Le duo parent-enfant testera les techniques à la douille et la manipulation du fondant.	5 ans +	Dimanche 10 h à 11 h 28 janvier 2024 1 atelier	Parc du Grand-Héron	35 \$	40 \$
ATELIER SUR LES SEMIS Destiné à tous, apprentissage des techniques pour bien démarrer ses semis, le matériel nécessaire, le calendrier de plantation et les techniques de plantation et de repiquage.	16 ans +	Samedi 10 h à 12 h 24 février 2024 1 atelier	Centre des loisirs et de la vie communautaire	18 \$	20 \$

Le Festival D'HIVER

DE SAINT-HIPPOLYTE

Festival d'hiver

SAMEDI 10 FÉVRIER 2024

Parc du Grand-Héron (55, 380^e Avenue)

De 10 h 30 à 15 h, venez profiter des festivités organisées dans le cadre du Festival d'hiver de Saint-Hippolyte! Au programme: jeux gonflables, fermette, feu de joie, contes et légendes et plus encore!

Navette gratuite

Les stationnements de l'école des Hauteurs et de l'hôtel de ville seront disponibles et desservis par la navette pour cet événement.



Randonnée nocturne en raquettes

SAMEDI 27 JANVIER 2024
15 \$ résidents, 25 \$ non-résidents

Les amateurs de plein air sont invités à explorer en raquettes différents parcours sous le ciel étoilé du Centre de plein air Roger-Cabana. L'activité sera suivie d'un goûter et d'un verre de vin chaud à l'intérieur ou à l'extérieur, près du feu.

Horaire

- 17 h 30 – Arrivée des participants
- 18 h – Début de la randonnée
- 19 h 30 – Fin de la randonnée
- 19 h 30 – Goûter et vin chaud
- 21 h 30 – Fin de l'activité

Inscription du 9 au 24 janvier, à midi

- En ligne, au saint-hippolyte.ca
- En personne, au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone, au 450 563-2505, poste 2231

FC BORÉAL ÉTÉ 2024

Ne tardez pas, les inscriptions au soccer débutent le 5 février et vous avez jusqu'au 25 février pour profiter du rabais d'inscription hâtive de 25\$.

Pour ne rien manquer, suivez le FC Boréal sur Facebook @fcboreal.ca, sur Instagram @fcboreal.ca et sur le Web au fcboreal.ca.

Inscription dès le 23 janvier 2024

- En ligne, au saint-hippolyte.ca
- En personne, au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone, au 450 563-2505, poste 2231

Camp de la semaine de relâche

DU 4 AU 8 MARS 2024
PARC DU GRAND-HÉRON (Nouveauté)

Au programme: ski de fond, patin, glissade sur neige, activité thématique et plus!

FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES!

Tarification

- Résidents sans service de garde: 75 \$
- Résidents avec service de garde: 95 \$
- Non-résidents sans service de garde: 115 \$
- Non-résidents avec service de garde: 135 \$



Nouvel horaire des collectes à venir dès janvier 2024

Dans un souci d'amélioration continue de nos services, l'horaire des collectes a été revu afin de faciliter la compréhension du calendrier de collectes.

Dès janvier 2024 :

- Les bacs bruns, destinés à recevoir les matières compostables, seront ramassés les lundis toutes les deux semaines en période hivernale et chaque semaine en période estivale, et ce, dans tous les secteurs;
- Les bacs bleus, destinés aux matières recyclables, seront quant à eux ramassés tous les mardis dans tous les secteurs;
- Enfin, les bacs noirs, dont les matières sont destinées à l'enfouissement, seront ramassés les mercredis, toutes les trois semaines, en alternant les secteurs d'habitation.

Aucun changement n'a été apporté au découpage des secteurs d'habitation, lesquels peuvent être consultés sur le site Web de la Municipalité et dans le calendrier municipal. L'ensemble des collectes (bacs, encombrants, résidus de jardin, sapins, etc.) figurera au calendrier municipal 2024, qui vient d'être distribué à toutes les adresses du territoire.

N'oubliez pas de porter une attention particulière aux collectes des Fêtes! La collecte des bacs bruns des secteurs A et D sera devancée au vendredi 22 décembre, au lieu du lundi 25 décembre, et la collecte des bacs bleus des secteurs B et C sera devancée au jeudi 28 décembre, au lieu du lundi 1^{er} janvier 2024.

En période hivernale, assurez-vous de déneiger et de dégager vos bacs du banc de neige afin de les rendre accessibles pour la collecte. De plus, pour éviter les conflits avec le déneigement, disposez vos bacs à 1 mètre de la chaussée.

GESTION DES BARRAGES DE CASTORS

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a délivré à la Municipalité de Saint-Hippolyte, en date du 23 mars 2023, un permis de gestion de la faune. Ce permis a autorisé la Municipalité à intervenir de manière préventive et lors de dommages observables sur un certain nombre de barrages identifiés dans la demande de permis. Des interventions ont eu lieu sur 19 barrages sur le territoire de Saint-Hippolyte au cours de l'année 2023, dont trois barrages jusqu'ici inconnus du Service de l'environnement. Ces trois barrages ont été portés à l'attention du Service à la suite du signalement de problématiques de la part de résidents. Le piégeage a été la principale intervention effectuée sur les barrages. Au total, 13 castors ont été piégés de juillet à novembre. Le nombre de captures en 2023 a été moins élevé qu'en 2022 (31) et 2021 (19) et égal à 2020.

Les plaintes des citoyens et les interventions autres que le piégeage ont été plus nombreuses en 2023 qu'au cours de l'année précédente, probablement en raison des niveaux élevés de l'eau des lacs et des étangs. Dans plusieurs cas, l'eau passait par-dessus des barrages peu actifs pour lesquels la problématique a été résolue en faisant une brèche dans les barrages, sans que des castors soient piégés. Deux barrages de castors ont cédé au cours de l'été, à la suite de pluies importantes, ayant un effet domino sur d'autres petits barrages en aval. Des dispositifs de contrôle du niveau de l'eau ont été installés dans trois barrages au cours de l'été 2023 (cube Morency, tuyau ou triangle de Leclerc). L'installation de chacun des dispositifs a été réalisée sous la supervision du biologiste de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Les dispositifs ont été installés selon les recommandations et les procédures reconnues dans le domaine.

Des interventions de piégeage sont prévues pour l'année 2024, selon l'activité des castors, en plus de l'installation de nouveaux dispositifs pour réguler le niveau de l'eau dans les étangs de castors. Une nouvelle demande pour l'obtention d'un permis SEG sera déposée auprès du secteur faune du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au cours de l'hiver de 2024.



Évaluation des services écosystémiques des milieux naturels de Saint-Hippolyte

Les milieux naturels offrent de nombreux avantages esthétiques, économiques, sociaux et culturels à la société. Ils jouent un rôle crucial dans la régulation du climat par le stockage de carbone, la prévention de l'érosion et de la pollution, la réduction des risques d'inondation et la préservation de la biodiversité. Cependant, ils font face à de plus en plus de menaces, notamment dues à la pression anthropique, et la possibilité de les voir disparaître est de plus en plus préoccupante. Dans ce contexte, l'évaluation des services fournis par les milieux naturels, appelés «services écosystémiques», permet de reconnaître leur valeur et leur importance dans le paysage, et de sensibiliser la population ainsi que les acteurs économiques et politiques à leur conservation.

L'entreprise de solutions environnementales Habitat a été mandatée par la Municipalité pour mener une étude dont l'objectif était d'estimer la valeur actuelle de nos milieux naturels en se basant sur une évaluation des caractéristiques biologiques et économiques des quelques services écosystémiques.

LE CONTRÔLE DE L'ÉROSION

Le premier service ayant été évalué est le contrôle de l'érosion. Il s'agit d'un phénomène d'usure et de transformation des sols par des agents d'érosion comme le vent, la pluie ou la température. Lors de l'érosion, des sédiments (particules issues des roches et des sols) se détachent et peuvent se déplacer jusqu'aux cours d'eau causant de la pollution aquatique. La présence de végétaux permet de réduire grandement la pollution des cours d'eau en limitant l'érosion et en retenant les sédiments.

L'étude d'Habitat révèle que l'érosion provoque l'exportation de 4 697 tonnes de sédiments par année vers les cours d'eau, dégradant ainsi la qualité de l'eau.

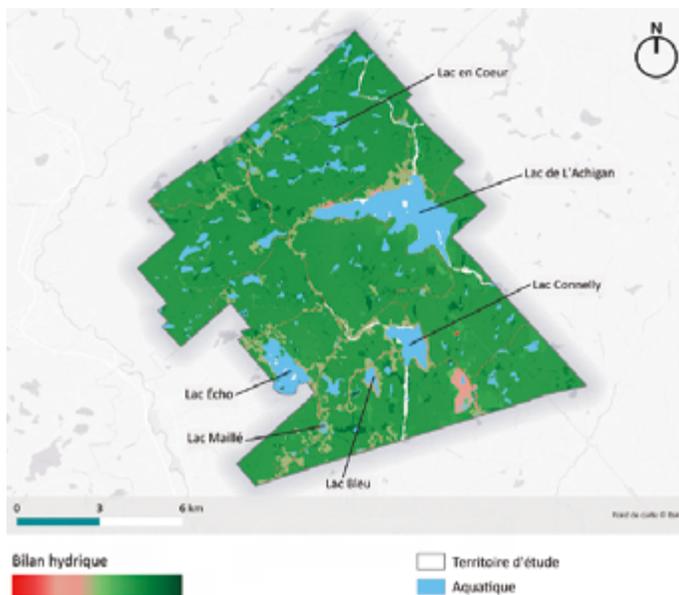
La rétention des sols par les milieux naturels permet d'évaluer la contribution de la végétation à limiter localement le phénomène d'érosion. Sur le territoire de Saint-Hippolyte, les milieux naturels limitent l'érosion de plus de 3 millions de tonnes de sédiments.

Grâce à la présence de nombreuses forêts sur le territoire, une quantité importante des sédiments érodés est retenue par les milieux forestiers. En l'absence de végétation, ces 136 935 tonnes de sédiments s'ajouteraient aux 4 697 tonnes déjà présentes dans les cours d'eau et occasionneraient davantage de pollution.

La présence des milieux naturels nous permet d'éviter des coûts de 127 526 \$ à 4 M\$ pour le traitement des cours d'eau.



LA RECHARGE DES NAPPES PHRÉATIQUES



Le deuxième service écosystémique évalué est la recharge des nappes souterraines par les milieux naturels de Saint-Hippolyte. Celle-ci permet de maintenir l'équilibre des écosystèmes et de soutenir la stabilité des sols et des écosystèmes, d'atténuer les effets de sécheresses et de nous protéger des pénuries d'eau, en plus de constituer une source d'approvisionnement en eau pour les besoins humains et environnementaux.

Le bilan hydrique du territoire permet d'identifier les zones ayant la capacité d'emmagasiner de l'eau (bilan positif) et celles susceptibles de voir leur réserve diminuer (bilan négatif). Comme vous pouvez le constater sur la carte, le territoire de Saint-Hippolyte a un bilan hydrique très positif et donc une bonne capacité de recharge de ses réserves d'eau.

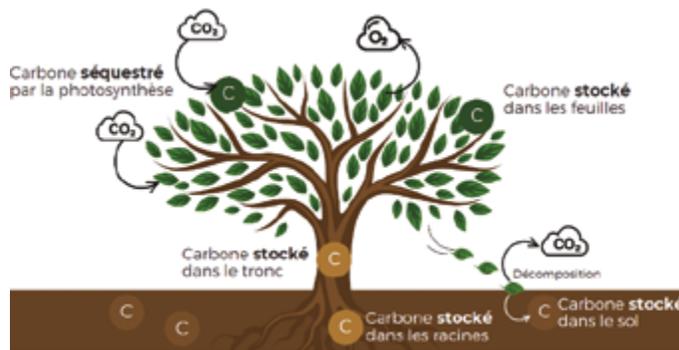
SUITE À LA PAGE 11 >

LA SÉQUESTRATION ET LE STOCKAGE DE CARBONE

Le troisième service écosystémique étudié est la séquestration et le stockage de carbone. La séquestration fait référence au processus de captation du dioxyde de carbone de l'atmosphère lors de la photosynthèse, tandis que le carbone emprisonné physiquement dans les arbres, les milieux humides et le sol représente le carbone stocké.

Nos milieux forestiers séquestrent 11 795 tonnes de carbone par année, ce qui représente une économie totale de plus de 2 M\$ et équivaut au bilan carbone de plus de 13 000 véhicules. Bien que les milieux humides représentent seulement 7% de la superficie totale de notre territoire, ceux-ci stockent 40% de l'ensemble du carbone stocké sur le territoire.

Si le carbone stocké par nos milieux naturels était relâché dans l'atmosphère, cela représenterait des dommages causés à la société d'une valeur de 550 M\$.



BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2023 au 8 janvier 2024 inclusivement. Il y aura deux journées spéciales d'ouverture, soit le 28 décembre, de 10 h à 15 h, et le 4 janvier, de 10 h à 15 h.



Suivez notre page Facebook et le site Web pour connaître la programmation de la semaine de relâche et la date du spectacle de Pâques.

VENTE DE LIVRES USAGÉS

La prochaine vente de livres aura lieu le vendredi 23 mars, de 10 h à 20 h, et le samedi 24 mars, de 10 h à 15 h.

Exposition interactive

HABITATS ARTIFICIELS

DU 11 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2024

Venez découvrir l'univers créatif de Samuel Charrois. Vous y entendrez des compositions sonores et y admirerez des animations visuelles, le tout au rythme de vos doigts. *Habitats artificiels* saura vous surprendre, vous émerveiller et stimuler votre imaginaire. Samuel Charrois est un artiste de la région, revenu dans son coin de pays pour y redécouvrir la beauté des paysages et des saisons. À travers son art, il pose un regard curieux sur les événements qui secouent notre époque. Sa démarche se situe à la croisée des arts et de la technologie, qu'il considère comme un bon endroit pour créer des œuvres liées au monde dans lequel nous vivons. Dans son travail, la créativité humaine est en symbiose avec l'intelligence artificielle. Curieux des avancées technologiques, il réfléchit à ce qui change le monde dans lequel nous vivons. L'exposition s'adresse aux enfants comme aux adultes.



CONCOURS DE DESSIN ET DE COLORIAGE

L'équipe de la bibliothèque rappelle qu'il est toujours temps pour les enfants hippolytois de participer à son concours de dessin et de coloriage en bibliothèque, et ce, jusqu'au 20 décembre prochain. Trois livres visant des clientèles jeunesse différentes seront offerts lors d'un tirage qui aura lieu le 21 décembre. Voici les titres et l'âge du public cible :



0-3 ans, livre tout-carton : *Ne touche jamais à un lutin grincheux!*

4-7 ans, album : *Le père Noël gaspille*

8-12 ans, documentaire jeune : *Bizarre mais vrai! Noël.*



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505
2253, chemin des
Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2246

**Mairie et direction
générale** p. 2232

Greffe p. 2232

Services aux citoyens
p. 2221

Taxation p. 2222

**Communications et
sécurité communautaire**
450 563-2505, p. 2275
55, 380^e Avenue

**Service des loisirs,
des sports, du plein
air et de la vie
communautaire**
450 563-2505, p. 2231
2060, chemin
des Hauteurs

Caserne
450 563-2505, p. 2262
1255, chemin
des Hauteurs

Garage municipal
450 563-2505, p. 2242
2056, chemin
des Hauteurs

Bibliothèque
450 224-4137
2258, chemin
des Hauteurs

SÉCURITÉ INCENDIE

Utilisation d'un appareil de chauffage au bois

UNE INSTALLATION PROFESSIONNELLE ET UN BON ENTRETIEN

- Faites installer et entretenir votre foyer ou poêle à bois par un entrepreneur qualifié.
- En plus de vos avertisseurs de fumée, installez des avertisseurs de monoxyde de carbone dans votre résidence. L'accumulation de ce gaz dans une résidence peut s'avérer mortelle.



ACCUMULATION DE CRÉOSOTE

- N'utilisez que du bois sec pour éviter l'accumulation de créosote (dépôts formés par la fumée le long de la cheminée). La créosote est très inflammable.
- Vérifiez régulièrement les tuyaux de raccordement du poêle à bois et de la cheminée, car une accumulation de 3 mm de créosote est suffisante pour causer un incendie.
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois l'an par un spécialiste.

ENTREPOSAGE DES CENDRES

- Les cendres doivent être déposées dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Entreposez ce contenant à l'extérieur, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone et elles peuvent mettre le feu au plancher.
- Éloignez le contenant des murs de la maison ou du cabanon, parce que les cendres peuvent rester actives jusqu'à 72 heures et plus.
- Vous devriez attendre 14 jours avant de déposer le contenu de votre chaudière dans le bac de compostage, que vous devriez entreposer à une distance raisonnable des murs de votre maison pour écarter tout danger.
- N'entreposez jamais de cendres chaudes sur la galerie ou le patio de bois, dans le bac à déchets ou dans une boîte de carton.

Les incendies causés par les chandelles

- Utilisez les chandelles uniquement dans les pièces où un adulte responsable est en mesure de contrôler et de surveiller la flamme.
- Gardez les chandelles éloignées des articles qui peuvent prendre feu, tels que les vêtements, les livres, les papiers, les arbres de Noël, les décorations, les stores et les rideaux.
- Gardez les chandelles éloignées des endroits où il y a beaucoup de va-et-vient afin d'éviter qu'elles soient renversées, incluant les endroits qui sont accessibles aux enfants et aux animaux.
- Placez les chandelles sur des surfaces stables et à l'intérieur de chandeliers solides qui maintiennent la chandelle en place de façon sécuritaire et qui ne renverseront pas.
- Placez les chandelles à l'intérieur de chandeliers qui ne peuvent pas brûler et qui sont assez gros pour ramasser la cire qui coule.
- Éteignez les bougies et les chandelles en colonne lorsqu'elles ont brûlé à deux pouces du chandelier, et les chandelles décoratives et les chandelles à contenant avant que le dernier demi-pouce de cire commence à brûler.
- Agissez avec une extrême prudence lorsque vous transportez une chandelle allumée, la tenant loin des vêtements et des combustibles qui peuvent se trouver sur votre chemin. Évitez également les vêtements trop amples et qui ne sont pas ignifuges.